



# rapport d'activité 2006

Agence Régionale Pour l'Environnement  
Provence - Alpes - Côte d'Azur



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

## SOMMAIRE

1

### Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur



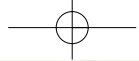
Membres de l'ARPE .....	4
Partenaires de l'ARPE .....	4
Budget 2006 .....	4
Perspectives 2007 .....	5
Rencontres régionales de l'environnement .....	6
Organigramme .....	7

2

### Conseils thématiques



ATESE .....	10
Appui technique .....	11
Boues d'épuration .....	14
Techniques innovantes .....	14
Canaux d'irrigation .....	15
Déchets .....	15



# 3

## Ecodéveloppement et projets territoriaux



Appui aux collectivités ... 18

Accompagnement des structures de l'économie sociale ... 21

# 4

## Réseaux et manifestations



RRGMA ..... 24

RREN ..... 25

RREGE ..... 27

# 5

## Infocentre



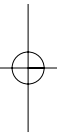
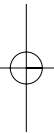
Centre de ressources ... 30

S.I.G. .... 31

CRIGE PACA ..... 31

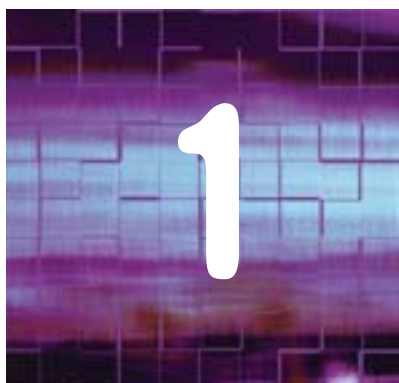
Métiers et formations ... 32

Projet LIFE nature "vipère d'Orsini" .... 33



Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

# L'Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'Agence Régionale Pour l'Environnement, syndicat mixte à vocation régionale, œuvre sur l'ensemble du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis près de 30 ans.

Trois logiques d'action lui permettent de s'investir concrètement et quotidiennement sur le terrain : valoriser et diffuser les méthodes novatrices, animer les réseaux d'acteurs de l'environnement, accompagner les projets de développement durable par la mise à disposition de ressources et de moyens techniques, documentaires et humains.

Le nouvel organigramme de l'Agence caractérise le redimensionnement des activités autour de deux pôles, chacun divisé en deux unités :

Pôle opérationnel : unité "conseil thématique" - unité "écodéveloppement et projets territoriaux"

Pôle ressources : unité "réseaux et manifestations" - unité "infocentre".



## Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'ARPE, agence publique régionale, a été créée en 1979. Sa vocation et mission principale est de développer et aider à la prise en compte de l'environnement dans tout projet relatif au territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le compte des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Fruit de la volonté commune de la Région et des Départements de disposer, sur le territoire régional, d'un outil technique de terrain, l'Agence opère au quotidien pour initier et accompagner le montage de projets en environnement, explorer et valider de nouveaux procédés d'interventions pour sensibiliser, informer et animer.

Le Comité Syndical, présidé par Edgar Malaussena, Conseiller régional et Maire de Villars-sur-Var, associe Conseillers régionaux, Conseillers généraux et représentants du Conseil Economique et Social Régional.

L'ensemble de l'Agence est orienté et organisé en fonction de ces objectifs, en affirmant les valeurs et perspectives originelles de l'ARPE :

- **Innovation** : l'ARPE a vocation à développer, faire émerger et valoriser des pratiques et des démarches novatrices, dans le prolongement des politiques publiques initiées par les collectivités membres, auprès des acteurs publics et des habitants du territoire régional, que ce soit à des niveaux techniques ou méthodologiques, dans les champs du développement durable.
- **Animation** : l'ARPE a une mission d'animation auprès des acteurs de l'environnement et du développement durable sur le territoire. Elle anime les Réseaux "espaces naturels protégés", "milieux aquatiques" et "emploi". Elle s'ouvrira à d'autres secteurs d'animation tout en développant des relations de partenariat avec les réseaux d'acteurs publics, associatifs et professionnels déjà en place.

- **Mutualisation** : l'ARPE est un outil technique. Par ses moyens et ses compétences, l'Agence a vocation à servir les acteurs de son territoire grâce à la mise à disposition d'outils (SIG, systèmes d'observations, gestion...) et de moyens (notamment accompagnement de projets par des chargés de missions).

### Les membres de l'ARPE

- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Conseil régional et Conseil Economique et Social)
- Les six Départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse

### Les partenaires de l'ARPE

- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Collectivités locales et territoriales
- Services déconcentrés de l'Etat : environnement, agriculture, équipement, industrie, recherche, travail et emploi, formation professionnelle
- Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres
- Office National des Forêts
- Gestionnaires d'espaces naturels
- Associations de protection de la nature, d'éducation à l'environnement et de formation
- Organismes consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers)
- Entreprises publiques et privées

### Éléments d'appréciation du Budget 2006

L'année 2006 a été pour l'Agence Régionale Pour l'Environnement, une étape importante dans sa redéfinition, notamment au travers de l'évolution de son organisation.

## Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur



Une nouvelle structuration de ses services permet à l'Agence d'intégrer les nouvelles exigences des problématiques environnementales actuelles et de répondre aux enjeux soulevés par les différents partenaires institutionnels, représentés essentiellement par les collectivités membres du syndicat mixte.

Cet exercice a présenté une double contradiction :

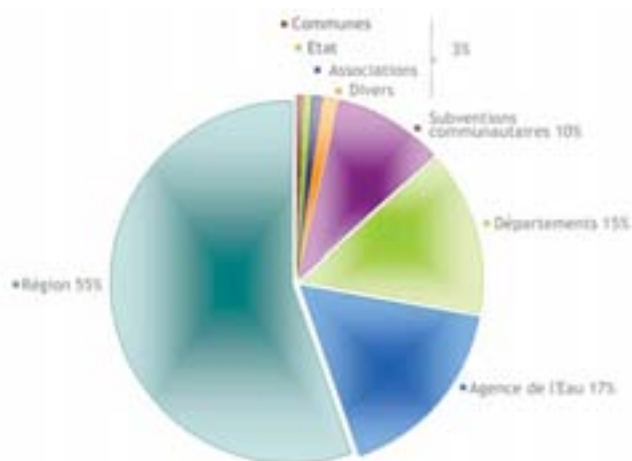
- Un engagement fort de l'Agence dans le développement de ses missions malgré un exercice budgétaire 2006 qui témoignait d'une certaine stabilité par rapport aux réalisations de l'exercice 2005,

- Un contrôle budgétaire sévère qui a permis de clôturer favorablement l'année mais en décalant des dépenses sur 2007 ou en limitant les capacités d'intervention.

L'évolution des recettes depuis deux exercices confirme le caractère régional de cette structure, avec une participation forte et soutenue de la Région. Les Départements sont également présents, en diversifiant leur participation sur des programmes européens et des actions spécifiques.

En revanche, l'activité SATESE ne concerne plus que trois départements (Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse), ce qui génère notamment un repli relatif de l'Agence de l'Eau.

**Budget primitif 2006**  
*section de fonctionnement - recettes*



Les participations de l'Etat et des communes se font sur des bases trop basses pour révéler des tendances significatives. En 2005, ces participations étaient déjà en baisse.

### Perspectives 2007

Le contexte impose à l'ARPE un objectif de stabilité des recettes, attendues par ses principaux partenaires, la recherche de financements complémentaires ou alternatifs et la poursuite du travail entrepris depuis plusieurs années pour optimiser les charges de fonctionnement général, maintenir les charges de personnel à la

## Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur



simple augmentation mécanique des traitements, voire ne pas pourvoir en 2007 au remplacement des départs.

L'élaboration du budget 2007 s'orientera donc autour de deux grands axes :

- Poursuivre l'optimisation de la gestion budgétaire :
  - ▶ sur les charges de gestion courante,
  - ▶ par une analyse financière permanente des opportunités de recettes et des critères de réajustement de dépenses,
  - ▶ en rationalisant les achats,
  - ▶ en assurant un suivi permanent de la trésorerie et des recettes.
- Affirmer un nouveau positionnement de l'ARPE :
  - ▶ en s'appuyant sur l'organisation mise en place en 2006 qui promet 4 unités : un centre de ressources, une unité écodéveloppement, une unité technique eau-assainissement, une unité réseaux et manifestations,
  - ▶ en s'inscrivant dans la triple vocation d'intervention de l'Agence, sur les champs de l'innovation, l'animation, la mutualisation,
  - ▶ en diversifiant les partenariats en interne (membres de l'Agence) et en externe (réseaux professionnels, organismes publics, collectivités).

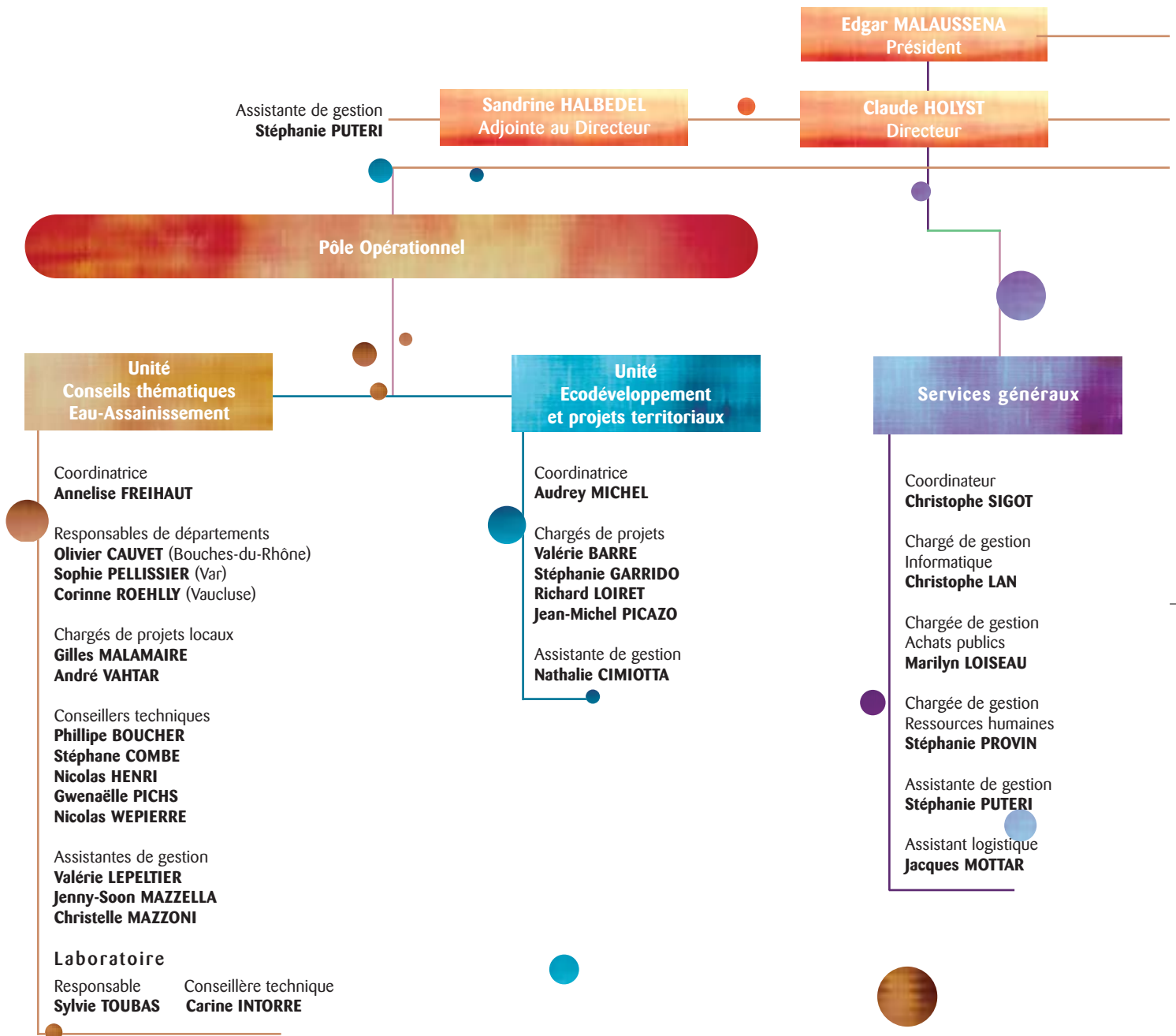
L'exercice 2007 doit voir aboutir l'affirmation de l'ARPE en Agence Régionale de l'Environnement et de l'Ecodéveloppement, conformément aux débats et décisions prises par le Comité Syndical tout au long des années 2005 et 2006.

Dans cette perspective, il sera nécessaire de finaliser la réflexion sur l'évolution des statuts du Syndicat mixte.

### Rencontres régionales de l'environnement

L'organisation des 17<sup>es</sup> Rencontres les 27, 28 et 29 septembre 2005, à Cavaillon et le bilan analytique avaient révélé la nécessité de **redimensionner, mieux cibler et repositionner** cette manifestation pour mieux répondre aux acteurs de la région. Cet impératif a été renforcé par **l'évolution de l'Agence** qui conduit à intégrer l'environnement dans une perspective plus large et davantage ancrée **sur les territoires : l'écodéveloppement**.

Face aux contraintes budgétaires fortes de l'exercice 2006 et après analyse des Rencontres 2005, il a été proposé en accord avec la Région de surseoir à l'organisation des Rencontres pour l'exercice 2006 et d'engager dès janvier 2007, avec l'ensemble des partenaires concernés, un travail de redéfinition de cette manifestation en tirant les enseignements de 17 années de mise en œuvre, dans la perspective d'organisation d'une nouvelle édition des Rencontres à l'automne 2007.



Organigramme de l'ARPE  
Avril 2007

Collaboratrice de Cabinet  
**Ràbiàa GHAZOUANE**

Assistante de Direction  
**Annick LUNEAU**

Pôle Ressources

Unité  
Infocentre

Coordinateur  
**Loïc GACHON**

Chargée de mission S.I.G.  
**Laurence AGULHON**

Chargé de mission LIFE  
**Thomas FOUREST**

Chargée de mission Métiers-Formations  
**Marjorie LANSIAUX**

Chargée de mission Documentation  
**Fanny LANASPEZE**

Chargée de mission Communication  
**Christine MIRALLES**

Chargé de mission Déchets  
**Didier PERRIN**

Assistants de gestion  
**Nathalie CIMIOTTA**  
**Jenny-Soon MAZZELLA**

Unité  
Réseaux  
et manifestations

Coordinatrice  
**Bernadette COSSON**

Chargé de mission  
Animateur RREGÉ  
**Maxence COULON**

Chargée de mission  
Animatrice RREN  
**Gunnel FIDENTI**

Chargés de mission  
Animateurs RRGMA  
**Véronique GUIGUET**  
**Olivier NALBONE**

Assistants de gestion  
**Martine GAMBRA**  
**Laurence SALARD**

## Conseils thématiques

# 2

Le thème de l'assainissement fait partie des missions originelles de l'Agence. La mission d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration (ATESE) constitue le socle de cette activité. L'objectif de cette unité vise à optimiser et améliorer le fonctionnement des installations de dépollution, fournir à la Région, aux Départements et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse une vision d'ensemble de l'état de l'assainissement collectif ainsi que les données techniques qui leur sont nécessaires.

Dans le prolongement de cette mission, un appui technique est apporté aux communes et à leurs regroupements dans leurs démarches d'amélioration et de création d'unités d'assainissement.

La recherche, l'expertise et la validation de techniques innovantes en matière de traitement des eaux usées est également un axe développé depuis ces dernières années.

Parallèlement, cette unité travaille aussi sur la thématique "déchets", à travers l'accompagnement de collectivités, l'expertise et les filières de valorisation de déchets ménagers et la qualité de l'air.



### Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration (ATESE)

Depuis sa création en 1979, l'ARPE apporte un **conseil technique à l'usage des collectivités en matière de fonctionnement des stations d'épuration**.

En effet, la mission d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration a pour objectif d'apporter aux exploitants et aux maîtres d'ouvrage les conseils et formations nécessaires à l'amélioration et l'optimisation du fonctionnement des installations et de les aider dans la démarche de l'autosurveillance.

L'évolution de la réglementation et des techniques rend plus complexe la gestion des systèmes d'assainissement des communes, ou de leur regroupement, et le SATESE reste le seul partenaire public indépendant leur apportant un soutien technique en ce domaine.

Par ailleurs, elle apporte à la Région et aux Départements une **vision d'ensemble de l'état de l'assainissement collectif** sur leur territoire et du bon usage des fonds publics tant au niveau de la pertinence et de l'efficacité des investissements que de la pérennité des ouvrages, étroitement liée à leur entretien.

D'autre part, cette mission permet d'apporter à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, également partenaire financier des équipements publics, les données techniques qui lui sont nécessaires. Ce partenariat est défini par une convention dont le cahier des charges a pour but de répondre à deux objectifs :

- apporter aux exploitants de stations d'épuration et aux élus les conseils et formations devant permettre d'améliorer et optimiser le fonctionnement des ouvrages d'assainissement collectif dont ils ont la charge et les aider à la mise en place de l'autosurveillance,
- valider les résultats de l'autosurveillance.

Ces objectifs sont atteints par un suivi régulier des dispositifs d'épuration :

- en proposant, en fonction des observations faites lors des visites des ouvrages, les consignes d'exploitation et les améliorations nécessaires et en avisant le maître d'ouvrage,
- en surveillant l'incidence des interventions sur l'évolution du fonctionnement de la station d'épuration,
- en contribuant à la formation technique des préposés lors de chaque visite et par l'organisation des sessions de formation des exploitants,
- en aidant la mise en place de l'autosurveillance et en validant les résultats.

**A noter :** Le champ d'intervention de la mission SATESE devrait être réduit par le projet de Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) adoptée le 30 décembre 2006.

La convention qui lie l'ARPE à l'Agence de l'Eau devrait en être fortement impactée. Dans l'attente de la parution des décrets d'application en 2007, un avenant à la convention existante entre l'Agence de l'Eau et l'ARPE a été signé pour garantir le maintien de la mission en 2007 dans les mêmes conditions qu'en 2006.

Cette année 2007 sera mise à profit pour redéfinir, avec l'ensemble de nos partenaires, la mission SATESE en prenant en compte le nouveau cadre fixé par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.

L'exercice de cette mission a induit le développement de partenariats techniques et financiers avec l'Agence de l'Eau, les services environnement des Départements et de la Région, le CEMAGREF, l'Association Nationale des SATESE (ANSATESE) et le CNFPT.

## Conseils thématiques



En 2006, les maîtres d'ouvrage de 406 stations d'épuration ont ainsi bénéficié de conseils techniques, déclinés ci-dessous :

- dans le cadre de l'autosurveillance :
  - ▶ 9 visites diagnostic
  - ▶ 12 visites d'agrément de dispositifs
  - ▶ 26 validations de manuels
  - ▶ 204 audits de dispositifs
  - ▶ 161 synthèses annuelles de validation de résultats
- pour améliorer et optimiser le fonctionnement des stations :
  - ▶ 589 visites avec tests
  - ▶ 317 visites avec analyses
  - ▶ 7 bilans 24 heures
  - ▶ 13 fiches descriptives de station

- pour former les techniciens des collectivités dans le domaine du traitement des eaux usées :
  - ▶ 2 chargés de mission sont intervenus dans le cadre d'une session de formation organisée par le CNFPT, qui a regroupé 13 participants pendant 3 jours.

Le laboratoire d'analyses des eaux usées : il a traité plus de 1000 échantillons en 2006 dont 392 pour le compte du SATESE des Alpes de Haute Provence. Il est engagé dans une démarche qualité afin d'être accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC).



### Appui technique aux communes, regroupements de communes et collectivités territoriales dans le domaine de l'assainissement

Dans le prolongement et en complément de l'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration, un **appui technique** est apporté aux communes et à leurs regroupements lors de leur projet d'assainissement.

L'évolution de la réglementation et des techniques ainsi que la sensibilisation des citoyens compliquent en effet les prises de décision des élus.



## Opérations

Suivi de chantier de nouvelles stations

Projet d'amélioration et de construction de nouvelles stations

Suivi d'études

Participation à la commission d'appel d'offres pour la construction de nouvelles stations

Etude de faisabilité de nouvelles stations

Projet de traitement des matières de vidanges sur les stations

Projet de raccordement des eaux usées sur le réseau de Tavernes

Projet de réduction de l'impact du rejet dans le milieu naturel

Réunion de programmation des investissements en matière d'assainissement

SAGE Verdon

Schéma directeur d'assainissement

Extension de la capacité de traitement de stations

## Collectivités

Bouches-du-Rhône : Bouc-Bel-Air, Simiane, Salins de Giraud, Saint-Rémy de Provence, Cornillon-Confoux  
Var : Cabasse  
Vaucluse : Goult, La Motte d'Aigues, Vaugines

Bouches-du-Rhône : Agglopôle Provence, Mas Blanc des Alpilles, Saint Marc Jaumegarde, Châteaurenard  
Var : Pierrefeu du Var  
Vaucluse : Mérindol, SIVOM Durance-Luberon, Lagnes

Bouches-du-Rhône : Agglopôle Provence, Communauté du Pays d'Aix  
Var : La Motte, Pontevès, Carnoules, Puget-Ville  
Vaucluse : Carpentras

Bouches-du-Rhône : Orgon  
Var : SIVOM Callas, SIVU Taradeau-Vidauban-Les Arcs

Var : La Motte

Var : Aups, SIVU Castellet-Beausset-Cadière, Conseil général

Var : Pontevès

Var : Gonfaron

Var : Conseil général  
Vaucluse : Conseil général  
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Var : Parc naturel régional du Verdon

Var : Varages  
Vaucluse : Grambois, Monteux

Vaucluse : Bédarrides

36 collectivités accompagnées dans 3 départements

Bouches-du-Rhône  
11 collectivités

Var  
14 collectivités

Vaucluse  
11 collectivités

## Conseils thématiques



Afin qu'ils puissent faire des choix éclairés et durables, une présentation des procédés de traitement des eaux usées à travers une approche technique, financière, économique et réglementaire est réalisée.

Dans ce contexte, la présence de l'ARPE, organisme public indépendant et compétent dans le domaine de l'assainissement, doit permettre d'améliorer la pertinence des projets et d'élargir la réflexion des maîtres d'ouvrages et des maîtres d'œuvre à d'autres thèmes (paysage, énergie, emploi, information au public...).

Cet appui technique démarre de la prise de conscience de "l'utilité" du projet jusqu'à la réception du document de l'étude ou des travaux, en passant par l'Avant Projet Sommaire (APS), l'examen des offres, la mise au point du marché, le suivi de l'étude ou du chantier. Il se traduit aussi par l'organisation de visites de sites et de rencontres techniques, en région et hors région, pour développer et approfondir les connaissances des maîtres d'ouvrage sur les filières d'épuration.

Par ailleurs, l'expertise de l'ARPE découlant de la mission "SATESE" permet d'apporter un **appui technique aux Conseils généraux** (Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse) **et au Conseil régional**.

Elle porte sur :

- les volets "assainissement" des contrats de rivière,
- la mise à jour des Schémas Directeurs d'Assainissement du Var et des Bouches du Rhône, et du Document de Référence du Vaucluse sur la thématique "assainissement collectif",

- l'aide à la décision dans le cadre des contrats tripartites d'assainissement pour l'attribution des aides à l'investissement.

En 2006, l'ARPE a participé à 78 réunions dont 34 dans les Bouches-du-Rhône, 19 dans le Var et 25 dans le Vaucluse pour l'accompagnement de 36 collectivités (voir précisions dans le tableau p.12).

Une expertise des données figurant dans l'étude de la qualité des eaux de la Durance, de l'assainissement et des sources de pollution a été réalisée, à la demande du Conseil régional.

Par ailleurs, des visites de sites de traitement des eaux usées par bambous et filtres plantés de roseaux ont été organisées pour des élus et des techniciens.





### La recherche de solutions à la problématique boues d'épuration

Depuis plus de 30 ans, l'ensemble des acteurs de l'eau usée est confronté à la recherche de solutions pérennes pour traiter les boues issues de la dépollution des eaux usées.

Dans ce contexte, la mission de l'ARPE consiste à initier un projet public permettant de répondre à la problématique des sous-produits de l'épuration des eaux usées.

L'ARPE propose de déterminer un territoire pertinent, rechercher un maître d'ouvrage motivé ainsi que la ou les technique(s) à mettre en place, trouver les débouchés du ou des produit(s) fini(s).

Cette réalisation devrait servir d'exemple pour d'autres secteurs géographiques de la région.

En 2006, l'ARPE a pris des contacts avec des maîtres d'ouvrages publics potentiels, déterminés en concertation avec les services de la Région.

Cette démarche a concerné 9 collectivités : Salon-de-Provence, Saint-Rémy de Provence, Saint-Maximin, Sainte-Maxime, Barjols, SITTEU de Sorgues, SIVU de Taradeau-Vidauban-Les Arcs, SIVOM Durance Luberon, SIVOM Durance Alpilles.

Une évaluation de l'état d'avancement de leurs dossiers et des fiches techniques ont été réalisées.

### La recherche, l'expertise et la validation de techniques innovantes en matière de traitement des eaux usées

Pour être en permanence au fait des technologies les plus adaptées et maintenir la confiance et l'écoute des interlocuteurs locaux, l'ARPE a privilégié la recherche, l'expertise et la validation de techniques innovantes en matière de traitement des eaux usées. Cette action doit permettre la construction d'équipements rationnels et durables, tant dans leur fonctionnalité, que dans les aspects économiques, réglementaires, sociaux et environnementaux.

Pour accomplir cette mission, plusieurs axes de travail ont été définis :

- s'informer, prospecter, visiter et s'initier à des techniques nouvelles de dépollution des eaux et en vérifier la validité,
- établir et maintenir les contacts avec les industriels et professionnels du secteur,
- réaliser des rapports et des fiches techniques sur ces technologies,
- diffuser ces connaissances auprès des acteurs publics et privés régionaux,
- valoriser le retour d'expérience sur ces techniques novatrices.

En 2006, cette mission a concerné la **filière de traitement par filtres plantés de roseaux** :

- une présentation de cette filière a été faite lors des journées nationales des Parcs Naturels Régionaux,

## Conseils thématiques



- 3 nouvelles stations ont été expertisées, 9 dossiers techniques rédigés et 2 réunions à ce sujet ont été tenues,
- un guide de "recommandations techniques pour l'élaboration d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux" a été édité.



### L'état des lieux des canaux d'irrigation et d'assainissement de l'eau et réflexions prospectives au niveau régional

La région dispose d'un maillage de canaux importants dont une grande partie est inactivée. Les enjeux concernent l'agriculture, le patrimoine (paysage) et la gestion de la ressource en eau.

Le Conseil régional a demandé à l'ARPE de réaliser un état des lieux de ces canaux et dans un premier temps, d'examiner la modification du régime des associations syndicales de propriétaires, liée à la parution récente de textes réglementaires à ce sujet.

En 2006, une note de synthèse a donc été rédigée. Elle présente le contexte législatif et les droits et obligations des associations syndicales autorisées.

Elle propose également des orientations en matière d'évolution des périmètres de ces structures.

### Conseil Thématique Déchets

L'Agence assiste et conseille les collectivités locales en matière de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Les actions 2006 :

- SIECEUTOM (Vaucluse) : compostage des ordures,



- Communauté de communes Sainte Baume Mont Aurélien (Var) : mise en place d'un complexe de traitement et valorisation des déchets (déchetteries, quais de transfert, de tri compostage),
- traitement et valorisation des boues et des déchets verts,
- assistance à la mise en place de recycleries dans le Vaucluse,
- participation au comité de pilotage sur les déchets du bâtiment.

Dans le but de répondre aux préoccupations des élus et des techniciens de la Région, l'Agence a mis en place en 2004 un programme annuel de journées de formations et de visites de sites opérationnels dans le domaine du traitement et de la valorisation des déchets.

Objectifs :

- promouvoir la valorisation des déchets ménagers,
- connaître les sites et structures en charge du traitement et de la valorisation des déchets,
- conseiller les collectivités pour la mise en place d'unité de traitement sur leur territoire.
- assurer une veille technologique.

En 2006, 10 journées de formations par des visites ont eu lieu sur 22 sites et ont réuni 124 participants.

Par ailleurs, l'ARPE préside et assure le secrétariat du Comité Régional d'Utilisation du laboratoire mobile de surveillance de la qualité de l'air (CRU) et à ce titre organise et anime les réunions techniques et l'assemblée générale annuelle.

L'ARPE participe également aux comités de suivi sur la valorisation énergétique (incinération) des ordures ménagères du SIDOMRA (Vaucluse) et du SITMAT (Var).



## Ecodéveloppement et projets territoriaux

### 3

L'unité "écodéveloppement et projets territoriaux" appuie les collectivités, les territoires et les structures d'économie sociale et solidaire dans la mise en œuvre de leurs démarches et projets d'écodéveloppement. L'écodéveloppement est l'application locale du développement durable.

Six objectifs orientent son action :

- amplifier la contribution de l'Etat et de la Région dans la prise en compte du développement durable au cœur des politiques publiques conduites par les collectivités,
- faciliter la mise en œuvre des démarches territoriales de développement durable (type Agenda 21),
- favoriser la réalisation de projets innovants d'écodéveloppement,
- participer à la reconnaissance des bonnes pratiques,
- accompagner les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans la définition et le développement de leurs projets environnement,
- participer au développement, à la professionnalisation, à la reconnaissance et au maintien des emplois et des activités d'économie sociale et solidaire dans le domaine de l'environnement.



## Ecodéveloppement et projets territoriaux

### Appui aux collectivités et aux territoires dans la mise en œuvre de leurs démarches et projets d'écodéveloppement

Les modes de développement classiques qui mettent aujourd'hui en péril les ressources naturelles et accroissent les inégalités entre populations, sont voués à l'échec à plus ou moins long terme. Le développement économique des territoires ne peut désormais plus se concevoir sans prendre en compte ses liens avec les aspects sociaux-culturels et environnementaux.

Le rôle des collectivités territoriales est aujourd'hui décisif face au défi de la construction d'un avenir durable.

L'ARPE mène depuis 2006, dans le cadre d'un dispositif d'appui régional Etat-Région, une mission d'assistance qui a pour objectifs :

- d'informer et conseiller les collectivités qui souhaitent mettre en place une démarche territoriale et des actions de développement durable et d'écodéveloppement,
- d'assister, préparer et outiller la collectivité dans la réalisation de leur démarche.

#### Partenariats techniques et financiers

- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Direction Régionale de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Fonds Social Européen
- Commune de Villars-sur-Var (Alpes-Maritimes)
- Grand Site Sainte-Victoire

### Assistance de démarches et projets de développement durable et d'écodéveloppement

- ▶ Assistance technique de l'Agenda 21 de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes). La démarche de la commune est importante car elle mène son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en parallèle de son Agenda 21. De plus, il existe peu de démarches de ce type en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- ▶ Réalisation d'un diagnostic d'écodéveloppement et détermination des enjeux d'aménagements des quartiers Champs de Baude / La gare / Bas Lunel / Salvaret sur la commune de Villars-sur-Var (Alpes-Maritimes).
- ▶ Finalisation des diagnostics d'écodéveloppement des communes d'Auzet (Alpes de Haute-Provence) et de Pourcieux (Var).
- ▶ Lancement d'une étude de faisabilité de jardins collectifs dans le cadre d'un projet expérimental porté par l'association GESPER associant la création de jardins et le compostage de biodéchets in situ sur le quartier du Pigeonnier Barbejas à Digne-les-Bains (Alpes de Haute-Provence). Ce projet est réalisé dans le cadre du Pays dignois (Leader +).

Ce sont 5 collectivités qui ont été assistées dans la mise en œuvre de pratiques de développement durable sur leur territoire soit **140 jours d'intervention**.

- ▶ Appui au Conseil régional dans l'élaboration d'un appel à candidature pour l'assistance dans les démarches de développement durable en Provence-Alpe-Côte d'Azur.

## Ecodéveloppement et projets territoriaux



### Capitalisation et adaptation d'outils d'assistance

- ▶ Méthodes de diagnostic de développement durable et d'écodéveloppement.
- ▶ Outils d'évaluation des démarches territoriales de développement durable.
- ▶ Grilles d'analyse de projet.
- ▶ Mission exploratoire sur l'empreinte écologique et les indicateurs de développement durable en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- ▶ Projets innovants : quartiers durables, écoconstruction, écotourisme, filière bois-énergie, compostage, économie sociale et solidaire, commerce équitable...

- ▶ Participation au comité régional des démarches territoriales de développement durable animé par la Direction régionale de l'environnement (DIREN) et le Secrétariat général aux affaires régionales (SGAR).
- ▶ Identification des partenaires spécialisés.



### Mise en réseau d'acteurs

- ▶ Participation au groupe "développement durable" du Réseau des Agences Régionales Pour l'Environnement et l'Energie (RARE).  
Les structures adhérentes, les missions et travaux du RARE sont consultables sur : [www.rare.asso.fr](http://www.rare.asso.fr)
- ▶ Participation au lancement du Réseau "commande publique et développement durable" en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce Réseau est en lien avec les autres Réseaux régionaux. Leurs travaux sont consultables sur : [www.achatsresponsables.com](http://www.achatsresponsables.com)  
En 2007, le thème de travail retenu est l'"écoconstruction".



## Ecodéveloppement et projets territoriaux



### Mise à disposition de ressources et d'informations

- ▶ Co-construction d'un guide des pratiques de développement durable dans les travaux d'aménagement des espaces naturels méditerranéens en partenariat avec le Grand Site Sainte-Victoire et le Réseau Régional des Espaces Naturels protégés (RREN).

Cet outil est mis en ligne sur le site de l'ARPE - rubrique : "Ecodéveloppement et projets territoriaux".

- ▶ Réalisation d'un répertoire des acteurs de l'insertion par l'activité économique dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

- ▶ Réalisation d'un cahier technique sur les marchés publics responsables.

Ces outils ont été envoyés à l'ensemble des collectivités et des partenaires du territoire régional, soit 1500 envois pour chaque outil.

- ▶ Diffusion du guide "Objectif développement durable" : retours d'expériences et recommandations pour l'Agenda 21 local.

- ▶ Conseils et informations ponctuels tout au long de l'année. Une trentaine de collectivités ont été renseignées par téléphone et/ou par courrier électronique.

L'ensemble de ces documents est téléchargeable sur le site de l'ARPE : [www.arpe-paca.org](http://www.arpe-paca.org).



## Ecodéveloppement et projets territoriaux



### Accompagnement de structures d'économie sociale et solidaire (ESS) dans le domaine de l'environnement

Avec la mise en œuvre, dès 1994, de nouveaux dispositifs permettant la création d'emplois et d'activités dans le champ de l'environnement, les acteurs du champ de l'économie sociale et solidaire ont développé de nombreux projets relatifs à l'environnement.

Ils expriment en continu et de façon croissante leurs besoins d'accompagnements techniques.

Depuis 1994, l'ARPE, à la demande de la Région, les accompagne individuellement dans la construction, la mise en œuvre, le suivi de leurs projets relatifs à l'éducation à l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, la protection des espaces, naturels, la gestion des déchets, l'insertion environnement.

### Partenariats techniques et financiers

Cette mission s'appuie sur un partenariat technique et financier avec le concours du DLA, CNAR-E et également du RREGÉ et des sept réseaux Territoires Emploi Environnement.

### Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Accompagnement de structures associatives dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement sur réponse à appels à candidature en tant que référent environnement sur les départements des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et des Alpes de Haute-Provence.

L'ARPE intervient sur différents thèmes :

- ▶ redéfinition du projet associatif
- ▶ élaboration d'un plan de développement
- ▶ recherche de partenaires financiers
- ▶ audit organisationnel
- ▶ vie associative
- ▶ évaluation de l'utilité sociale
- ▶ stratégie de financements

En 2006, 9 structures ont été accompagnées, soit 90 jours d'intervention (voir tableau récapitulatif ci-dessous).

Département	Structure accompagnée
Alpes de Haute-Provence	Proserpine
Alpes-Maritimes	AzurEE
Alpes-Maritimes	Comité départemental de spéléologie
Alpes-Maritimes	SOS grand bleu
Bouches-du-Rhône	Coordination des pêcheurs de l'Etang de Berre
Bouches-du-Rhône	Naturoscope
Alpes de Haute-Provence	CPIE
Bouches-du-Rhône	CPIE Pays d'Arles
Alpes-Maritimes	Agribio

2005  
2006

2006

## Ecodéveloppement et projets territoriaux



### Evaluation de l'utilité sociale des activités environnement

Lancement de la démarche d'évaluation de l'utilité sociale des activités environnement du RREG, accompagnement de 12 structures membres du RREG dans leur démarche d'évaluation de l'Utilité Sociale.

Département	Structure accompagnée
Alpes de Haute-Provence	Alpes de Lumière
Hautes-Alpes	Lacs, Rivières et Sentiers
Hautes-Alpes	Collectif des actions d'utilité sociale
Hautes-Alpes	CPIE Haute Durance
Alpes-Maritimes	CPIE Iles de Lérins
Bouches-du-Rhône	Aix Multi Services
Bouches-du-Rhône	Institut Méditerranéen du Littoral
Bouches-du-Rhône	CPIE Côte provençale
Var	Kroc'can
Var	Maison régionale de l'eau
Var	Tremplin
Var	Clarisse Environnement

### Participation au Comité National d'Appui et de Ressources Environnement (CNAR-E)

- Représentation des Réseaux "Territoires Environnement Emplois" au CNAR-E (comités technique et de pilotage),
- Réalisation de notes de synthèse sur l'emploi en environnement par filière d'activité et organisation du séminaire,
- 2006/2007 : pilotage de l'action "sensibilisation aux différents modes de contractualisation entre associations et collectivités"
  - ▶ en 2006 : recueil d'expériences
  - ▶ en 2007 : réalisation d'un outil pédagogique, action de formation avec le CNFPT.

## Réseaux et manifestations



L'Agence anime trois Réseaux :

- Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés (RREN) depuis plus de 20 ans,
- Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA) depuis 1999,
- Réseau Régional Emploi-Gestionnaires de l'Environnement (RREGE) depuis 1999.

Ces Réseaux tissent un lien permanent entre leurs membres et les acteurs du territoire régional. Ils constituent une plateforme d'information et d'expériences qu'ils capitalisent lors d'Universités, de sessions de formations et de journées techniques.

L'essentiel de leur action est fondé sur un quadruple objectif : impulser des partenariats, apporter un éclairage sur la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire, expérimenter de nouveaux outils collectifs d'aide à la mise en œuvre de projets des membres, former et outiller les acteurs par l'organisation de journées collectives d'information et de sensibilisation.



## R é s e a u x   e t   m a n i f e s t a t i o n s

Les Réseaux disposent d'un panel d'outils pour valoriser leurs missions :

- une veille juridique et technologique spécifique qui retranscrit notamment les expériences mutualisées,
- la valorisation des réussites et transferts des expériences,
- la communication interne au Réseau, externe et éventuellement grand public,
- l'accompagnement de projets de territoires.

Les Réseaux offrent aux territoires :

- des centres de ressources opérationnels (assistance organisationnelle et technique),
- une connaissance du territoire et des besoins (diagnostic),
- un maillage territorial,
- un accompagnement et un conseil en stratégie prospective.

### Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques

Ce Réseau a pour objectifs :

- d'améliorer et renforcer la gestion et la protection des patrimoines naturels liés à l'eau et assurer le développement intégré des usages et des activités humaines dans une perspective de développement durable,
- de partager les expériences, les méthodologies, les savoirs-faire, former et informer les techniciens et élus, apporter un soutien méthodologique et technique.

Ses membres, au nombre de 69 au 1<sup>er</sup> janvier 2007, sont principalement les gestionnaires directs d'un milieu aquatique (bassin versant, zone humide, nappe,...) et les partenaires institutionnels de Provence-Alpes-Côte d'Azur engagés dans le soutien d'une politique active de restauration et de gestion des milieux aquatiques.

Il reçoit le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, par l'intermédiaire de la Direction Régionale de l'Environnement et des Départements de la région.

Pour l'année 2006, le réseau a organisé son activité autour de trois objectifs principaux :

- **L'accompagnement et l'assistance technique et méthodologique**

Le travail majeur du réseau cette année sur cet objectif se situe dans la **création d'un tableau de bord** nommé "Tabl'EAU", qui vise à faciliter la gestion des contrats de milieux portés par les structures de gestion.

En parallèle, les travaux sur les espèces envahissantes (inventaire régional des espèces et opérations de gestion par l'intermédiaire d'une enquête auprès des membres), le centre de ressources sur les milieux aquatiques, la veille et l'analyse juridiques, notamment sur la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) et l'actualisation de l'annuaire des gestionnaires de milieux aquatiques ont été poursuivis.

- **La sensibilisation, l'information et la formation**

Deux réunions thématiques sur la gestion des digues de protection contre les inondations et sur la gestion des mares ont marqué les temps forts de ce Réseau, ainsi qu'une session de formation sur la prise en compte du paysage dans la gestion des milieux aquatiques.

En complément, le Réseau a organisé une journée de sensibilisation aux risques inondation "RIVERMED", en partenariat avec le Centre Méditerranéen de l'Environnement de Vaucluse et le CAUE des Alpes-Maritimes ainsi qu'une réunion d'échanges sur les politiques supra-locales (SDAGE, DCE).

## Réseaux et manifestations



### • Communication

Le Réseau a poursuivi en continu ses actions d'administration du site internet du Réseau, la lettre d'information interne, les travaux préparatoires à la réactualisation de la carte du Réseau, une présence sur le salon INONDATEC (stand du Réseau) et les publications (valorisation des évènements du réseau, notes, rédaction d'articles de journaux.

### Le Réseau en quelques chiffres

#### Réunions

1 assemblée générale  
3 comités de suivi  
10 comités de pilotage  
5 journées techniques  
290 participants au total

#### Publications

1 annuaire  
3 cahiers techniques  
1 bilan d'activité  
2 lettres électroniques

#### Site Internet

4213 connexions



### Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels protégés

Ce réseau a pour objectifs de :

- développer les échanges d'expériences et mettre en commun les compétences et savoirs-faire,
- contribuer au développement des politiques régionales de protection et de gestion des espaces naturels,
- d'apporter aux collectivités territoriales des capacités de conseil et d'expertise pour favoriser la mise en place d'opérations innovantes ou exemplaires dans le domaine de la protection et de la gestion patrimoniale,
- contribuer à la formation des personnels et des acteurs régionaux de l'environnement,
- favoriser les échanges techniques, scientifiques et culturels dans un cadre interrégional, européen et international,
- protéger la biodiversité et la qualité des paysages.

Ses 25 membres sont les directeurs des structures gestionnaires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il reçoit le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, par l'intermédiaire de la Direction Régionale de l'Environnement.

Pour l'année 2006, le réseau a organisé son activité autour de trois objectifs principaux :

- formation,
- communication,
- publications.

## R é s e a u x   e t   m a n i f e s t a t i o n s



### • Formation

Une importante Université sur 3 jours sur le thème du mécénat et des espaces naturels protégés, appelée “**Mécénaturel**” avait pour objectifs d’aborder principalement les partenariats financiers entre secteur privé et secteur public (rencontre entre ces acteurs, compréhension des modes d’action, exploration des conditions d’un partenariat réussi sur le plan humain éthique philosophique). Elle a permis aux membres de mieux définir leur stratégie de recherche de mécènes et a généré une demande d’organisation d’une formation dans ce domaine.

Le Réseau a également organisé une Journée technique sur “**le pastoralisme dans les espaces naturels**” à l’initiative du CEEP visant à présenter un état des lieux des partenariats existants et à rechercher les pistes de collaboration entre les exigences de rentabilité de l’activité pastorale et la conservation des espaces naturels protégés à travers la présentation de différents exemples.

### • Communication

Le Réseau a poursuivi son action d’administration du **Site Internet** par l’adaptation du site à la nouvelle charte graphique du Réseau, la production d’une **lettre électronique** diffusée en 2007, l’alimentation et le développement des rubriques du site Internet (agenda des manifestations) et **Intranet** du Réseau (agenda des membres du réseau), la **veille juridique**, le partenariat avec la **presse environnement** (Revue Espaces naturels) et l’actualisation de l’annuaire de ses membres.

Cette année, le Réseau a pu finaliser son stand, ce qui lui permettra d’assurer une présence sur les manifestations nationales et régionales.

### • Publications

Plusieurs Cahiers techniques relatifs aux Universités organisées par le Réseau, ont été édités en 2006 :

- ▶ Cahier technique n°10 “Patrimoine Culturel, Patrimoine Naturel” (Université 2004),
- ▶ Cahier technique n°11, “Mécénaturel, Mécénat dans les Espaces Naturels Protégés” (Université 2006),
- ▶ “Cahier des 20 ans du Réseau”, réalisé suite au 20<sup>e</sup> anniversaire du réseau (2005).

Parallèlement, des **fiches techniques** permettant de valoriser les journées techniques du Réseau sont éditées chaque année : en 2006, une fiche technique a été consacrée aux problématiques de la gestion environnementale des îles de Provence-Alpes-Côte d’Azur.

### Le Réseau en quelques chiffres

#### Réunions

- 1 assemblée plénière
- 3 comités de pilotage
- 1 université
- 1 journée technique
- 134 participants au total

#### Publications

- 1 annuaire
- 3 cahiers techniques
- 1 fiche technique

#### Site Internet

- 4582 connexions

## Réseaux et manifestations



### Réseau Régional Emploi - Gestionnaires de l'Environnement

Ce Réseau a pour objectifs de :

- favoriser la reconnaissance des activités environnementales,
- encourager les échanges et collaborations entre les porteurs de projets créateurs d'emplois dans l'environnement,
- expérimenter et partager des outils innovants capitalisables et coordonner des projets collectifs,
- contribuer au développement des compétences des acteurs de l'environnement, de l'emploi et de l'insertion et promouvoir les bonnes pratiques dans ces champs,
- être force de propositions auprès des décideurs dans le cadre d'une réflexion représentative et concertée,
- capitaliser et mutualiser les moyens entre les structures,
- assurer une bonne circulation de l'information relative à l'emploi et l'environnement.

Ses 90 membres sont essentiellement des structures de l'économie sociale et solidaire mais également des institutionnels et des privés. Il reçoit le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Fonds Social Européen.

Pour l'année 2006, le réseau a organisé son activité autour de trois objectifs principaux :

- outils de réflexion et de production,
- outils d'échanges et d'informations,
- outils d'animation et de communication.



#### • Outils de réflexion et de production

Le Réseau a poursuivi son travail de réalisation d'un guide d'Évaluation de l'Utilité Sociale des structures intervenant dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Un premier outil à destination des structures associatives a été réalisé en 2005. Pour 2006, l'objectif était de tester l'outil à plus grande échelle et de le rendre plus opérationnel.

Un appel à candidature a donc été lancé par la Région et l'ARPE aux membres du Réseau qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche. A ce jour, 12 structures bénéficient de l'outil et permettent son amélioration via l'accompagnement de l'ARPE en partenariat avec les membres du Réseau co-fondateurs de la démarche. La fin des travaux est prévue pour l'automne 2007.

Par ailleurs, suite à la journée thématique "Modélisation des coûts des prestations en environnement" réalisé en partenariat avec le GRAINE PACA en novembre 2005, un outil de calcul des coûts a été proposé en janvier 2006 dans le cadre de la base de données régionale de l'éducation à l'environnement.

#### • Outils d'échanges et d'informations

Une université sur "une nouvelle gouvernance pour la gestion de l'environnement", sous la Présidence de la Région, a été organisée cette année. Construite dans une logique d'expression collective et ouverte, elle a permis d'éclaircir cette notion, d'identifier les dispositifs existants, leurs avantages et leurs limites, de valoriser les expériences locales innovantes, de faire des propositions pour le renforcement de la concertation entre acteurs de l'environnement, notamment par la recherche de

## R é s e a u x   e t   m a n i f e s t a t i o n s



solutions concrètes de mise en œuvre de partenariats durables. Parallèlement, le Réseau a préparé la mise en œuvre du dispositif Transfert de Savoir faire (TSF) de l'AVISE au sein du Réseau et a coordonné une formation sur la concertation territoriale.

#### • Outils d'animation et de communication

- ▶ mise en ligne de l'annuaire des compétences sur le nouveau site du RREG : [www.rrege.org](http://www.rrege.org)
- ▶ veille électronique permanente
- ▶ lettre d'information bimensuelle diffusée par mail
- ▶ réalisation du Bulletin d'information n°13
- ▶ rencontres d'acteurs et participation à des manifestations

#### Le Réseau en quelques chiffres

##### Réunions

- 1 assemblée plénière
- 3 réunions groupe "fonctionnement"
- 1 université
- 1 réunion thématique
- 1 formation
- Des rencontres de terrain
- 110 participants au total

##### Publications

- 1 bulletin
- 39 lettres électroniques

**Site Internet** (ouvert en septembre 2006)

650 connexions



## Infocentre

# 5

L'unité infocentre regroupe l'ensemble des missions de l'Agence ayant trait à la structuration, la valorisation et la diffusion de l'information dans les domaines de l'environnement, de l'écodéveloppement et du développement durable : la documentation, le système d'information géographique, le pôle ressource "métiers formation environnement" et la communication.

Son action est tournée à la fois vers l'interne, pour faciliter et améliorer la réalisation des missions de l'ARPE et vers l'externe, en direction des membres et partenaires de l'Agence.

L'unité infocentre intervient également dans la coordination du programme européen "Life" sur la conservation de la vipère d'Orsini et dans le développement des actions de communication liées à cette mission.



### Missions de l'infocentre en interne :

- faciliter et améliorer la réalisation des missions de l'Agence,
- favoriser l'accès à l'information et aux données techniques et juridiques,
- permettre à chacun des agents d'être porteur du projet global d'une agence de l'écodéveloppement.

### Actions en direction des membres et partenaires de l'Agence :

- sensibiliser les acteurs de l'environnement, de l'écodéveloppement et du développement durable, de l'emploi et de la formation,
- assurer une collecte, un suivi, une observation et une valorisation des données techniques régionales sur les champs cités ci-dessus,
- permettre aux porteurs de projets de trouver les ressources (documentation, données, analyses, ...), les informer et les orienter sur les services d'assistance et de conseil,
- valoriser les missions et actions de l'Agence auprès des acteurs de l'environnement, de l'écodéveloppement et du développement durable pour asseoir sa légitimité et élargir son champ d'action.

### Centre de ressources

#### • Plateforme d'information et d'échanges

Le centre de ressources de l'Agence est un outil de collecte, de traitement et de diffusion de l'information environnementale régionale. Son rôle est de mettre à disposition des agents et des partenaires de l'ARPE une information organisée et actualisée sur les thématiques de l'environnement : eau, déchets, énergie, développement durable, milieux naturels, tourisme, biodiversité, éducation à l'environnement...

#### • Point info-doc

C'est un espace d'information ouvert aux agents ainsi qu'aux membres et partenaires de l'ARPE.

Ce lieu met à disposition des usagers une information actualisée consultable sur place :

- ▶ ouvrages, atlas, annuaires, études, brochures, fiches techniques, cédéroms, cassettes vidéo, expositions...
- ▶ une trentaine de périodiques d'information environnementale régionale, nationale et internationale (journaux, magazines, bulletins, lettres d'information...).

Le centre de ressources réalise différents produits et services documentaires :

- ▶ recherches d'information,
- ▶ revues de sommaires,
- ▶ dossiers documentaires,
- ▶ veille documentaire,
- ▶ sitographies...

#### • L'agenda du site de l'ARPE : [www.arpe-paca.org](http://www.arpe-paca.org)

Le centre de ressources assure également une veille sur les événements à ne pas manquer en région Provence Alpes Côte d'Azur dans le domaine de l'environnement et du développement durable :

- ▶ salons, expositions,
- ▶ colloques,
- ▶ sorties de terrain,
- ▶ formations...

#### Le site Internet de l'ARPE en quelques chiffres

Plus de 35000 visiteurs en 2006  
 Plus de 218000 pages consultées  
 Plus de 45000 connexions,  
 soit près de 4000 connexions par mois



#### • Arpe Infos - lettre d'information interne

La communication interne est un enjeu qui a été mis en évidence à de nombreuses reprises.

Dans l'attente d'un outil plus interactif et plus complet (Intranet), le centre de ressources a souhaité créer une lettre à destination des agents de l'ARPE, afin de leur transmettre une information régulière concernant :

- ▶ des missions en cours,
- ▶ des dates qui rythment la vie de l'Agence,
- ▶ des actualités régionales,
- ▶ des événements extraits de l'agenda du site de l'ARPE.

Fort de son succès, et dans un souci permanent de diffusion et de valorisation de l'information, cette lettre d'information interne s'ouvrira en 2007 aux membres et partenaires de l'Agence qui en deviendront destinataires.

### Déploiement du Système d'Information Géographique

Le déploiement progressif du Système d'Information Géographique a notamment permis de structurer les données disponibles dans la perspective de mettre à disposition cette information tant en interne qu'auprès des membres de l'ARPE ou des partenaires.



Cet outil permet à l'ARPE :

- ▶ de développer une vision à différentes échelles du territoire, globale ou fine en fonction des projets,
- ▶ de mieux comprendre et analyser la dynamique de certains phénomènes,
- ▶ de disposer de tous les éléments nécessaires à la prise de décisions,
- ▶ de définir et proposer des actions de gestion et de suivi.

En 2006, le Système d'Information Géographique de l'Agence est intervenu en soutien de l'ensemble des missions.

Cette année a également permis **l'enrichissement et la structuration d'une base de données régionale en matière d'environnement** : mobilisation, structuration et analyse de données géographiques régionales et locales pour la production de cartographies et d'études.

### Animation du Pôle Environnement du CRIGE PACA

Dans la même logique, l'ARPE anime depuis le mois de juin 2006, le pôle environnement du Centre Régional de l'Information Géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA).

Cette implication dans la mutualisation des données géographiques en matière d'environnement permet de consolider le rôle moteur de l'ARPE dans le domaine de l'information géographique.

Le CRIGE PACA œuvre pour le développement de la géomatique régionale.



Il vise à :

- ▶ mettre en réseau les acteurs de l'information géographique dans le domaine concerné et identifier leurs besoins en information géographique,
- ▶ permettre un partage d'expériences et de savoir-faire sur les usages des outils SIG ou sur l'influence de ces nouveaux outils sur l'organisation interne, etc.
- ▶ organiser et coordonner la production de données sur un thème précis à l'échelle de la région.

Il existe plusieurs pôles métiers regroupant des services selon leurs domaines d'intervention et de compétences.

En 2006, le Pôle Environnement du CRIGE a été lancé. Il est animé par l'ARPE en collaboration avec les organismes concernés en fonction des thématiques des groupes de travail (Agence de l'Eau, Région, DIREN,...).

La première réunion a eu lieu le 20 juin 2006 et a réuni 38 participants. Le nombre et la diversité des structures présentes, recouvrant l'ensemble des secteurs du thème de l'environnement, est révélatrice de l'engouement généré par la création du Pôle.

Suite à la réunion, quatre axes de travail ont été retenus :

- ▶ "eau"
- ▶ "espaces naturels sensibles"
- ▶ "biodiversité"
- ▶ "déchets"

### **Pôle ressources sur les métiers, formations, emplois et filières d'activités environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Depuis 1999, l'ARPE a mis en place une démarche de sensibilisation sur les métiers et les formations dans le domaine de l'environnement orientée vers les professionnels et le grand public.

Cette approche porte sur des actions individuelles et collectives de conseil et d'orientation, et sur l'information via un outil Internet qui présente l'ensemble des filières et des métiers de l'environnement ainsi que les formations pour y accéder. Cette action soutenue financièrement par le Conseil régional, l'Agence de l'Eau et l'ADEME a été abondée jusqu'en 2006 par le Fond Social Européen (FSE).

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été effectuées :

- ▶ information permanente du grand public, demandeurs d'emploi, étudiants, publics en reconversion... Actions de conseil et d'orientation (interventions collectives, entretiens individuels, listes de diffusion, liens internet...),
- ▶ conseils directs pour les demandeurs d'emplois, les étudiants, les employeurs et les salariés sur les métiers, l'emploi et les formations, en apportant des réponses et des orientations à ces personnes qui souhaitent développer un projet personnel et/ou professionnel dans l'environnement :
  - **200 personnes** ont été renseignées et conseillées par téléphone, par courrier ou par entretien individuel,

## I n f o c e n t r e



- via une liste de diffusion quotidienne par mail (offres d'emplois, toutes informations utiles aux demandeurs d'emplois : formations, colloques, ...) à **570 destinataires**,
- participation à des journées d'informations à la demande d'acteurs : **12 dates**.

- ▶ Interventions extérieures (à la demande d'universités, organismes de formation, partenaires techniques et financiers, ...) : conférences sur les métiers de l'environnement, interventions dans le cadre de l'insertion professionnelle des étudiants et lycéens, participations à des forums de l'emploi, carrefour des métiers.

### • Actualisation permanente des données sur les métiers, les formations et l'emploi dans l'environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Production et capitalisation de toutes les données utiles (formations, métiers, structures, lieux ressources, outils, liens internet, ...) afin d'améliorer la lisibilité sur les filières de l'environnement, notamment via le site internet de l'ARPE.

En 2006, les informations suivantes ont été mises en ligne :

- ▶ 5 filières d'activités,
- ▶ 55 fiches métiers,
- ▶ 124 fiches formations,
- ▶ 254 fiches lieux d'information,
- ▶ 6 familles de liens internet,
- ▶ 19 dates dans l'agenda.



- **Communication et valorisation des données, notamment par la création de nouveaux partenariats techniques** (services publics de l'emploi, acteur de l'insertion par l'activité économique...)

Mise en place d'un dispositif d'information massive sur la rubrique métiers-formation du site de l'ARPE auprès des acteurs de l'emploi et de la formation : envoi d'une **carte postale** éditée en 7000 exemplaires à l'attention des Services Publics de l'emploi, Missions locales, PLIE, CBE, CNFPT, AFPA, GRETA, Centres d'information et d'Orientation, Centres d'Information pour les jeunes, collèges, lycées, acteurs de l'économie sociale et solidaire... (plus de 1000 destinataires ciblés).

### Montage et coordination du programme LIFE nature "vipère d'Orsini"

Par ailleurs, l'année 2006 a vu l'Agence s'engager dans le montage et la coordination d'un programme européen LIFE-Nature sur la conservation de la vipère d'Orsini. Le premier semestre 2006 a été marqué par la phase de soutien du dossier en préparant les réponses aux questions de la Commission Européenne qui avait retenu le dossier en première lecture.

Le programme LIFE "Vipère d'Orsini" a définitivement été retenu par la Commission européenne à la fin du mois de mai 2006. Dès lors l'Agence, bénéficiaire du programme, a mis en oeuvre tant en



interne qu'en relation avec les structures partenaires du projet, l'ensemble des actions préalables au lancement effectif du programme. (conventions, conception d'outils pour les suivis technique administratif et financier, programmation annuelle détaillée, ...).

#### • Partenaires techniques du projet

- ▶ Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence
- ▶ Office National des Forêts
- ▶ Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- ▶ Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux
- ▶ Ecole Pratique des Hautes Etudes (Montpellier)

#### • Partenaires financiers du projet

- ▶ Communauté européenne
- ▶ Etat (Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- ▶ Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Conseil général des Alpes de Haute-Provence
- ▶ Conseil général du Var
- ▶ Conseil général de Vaucluse

Un premier comité de suivi (ARPE et partenaires) et un premier comité de pilotage (ARPE, partenaires et financeurs) ont permis de lancer officiellement le programme et de rappeler à chacun les dispositions communes exigées par la Commission Européenne.

Une première action sur l'analyse foncière des sites a été lancée en interne à l'Agence, elle doit aboutir au cours du premier trimestre 2007 à l'identification précises des propriétaires concernés par des actions de gestion.

Un séminaire de réflexion sur la communication s'est tenu le 7 décembre. Il a permis d'échanger sur les enjeux de communication autour du programme et notamment sur la prise en compte de l'image de l'espèce auprès des différents publics.

L'ensemble des productions de communication prévue dans le cadre du LIFE a ainsi été passé en revue pour structurer une réelle stratégie de communication.



# www.arpe-paca.org

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Avec le partenariat financier de :



Rédaction, maquette, mise en page : Agence Régionale Pour l'Environnement Provence Alpes Côte d'Azur

Crédit photos : CEEP ; Agence Régionale Pour l'Environnement ; Stéphane Combe

Impression : Mai 2007 - Imprimerie Brémond - labellisée Imprim'vert



Document imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé répondant aux normes du label écologique Européen



Pour tout renseignement :

Parc de la Duranne - B.P. 432000 - 13591 Aix-en-Provence cedex 03

Tél. : 04 42 90 90 90 - Fax : 04 42 90 90 93 - E-mail : contact@arpe-paca.org

